



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES COLLECTIVITÉS DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ **LE TRAVAIL PEUT COMMENCER!**

Château-Richer, le 15 février 2013 – Entérinée la semaine dernière par les élus de la MRC de La Côte-de-Beaupré, la Planification stratégique de développement durable passe en mode action, prête à être mise en œuvre partout sur le territoire, au bénéfice du milieu et de tous les partenaires.

« On va de l'avant! Ce n'est pas un document qui va rester sur les tablettes, car nous nous sommes dotés d'outils pour assurer une mise en œuvre rigoureuse. Une nouvelle ressource entrera en fonction sous peu afin d'assurer un suivi serré des échéanciers et des actions », a déclaré M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Plus de 90 actions respectant les principes de développement durable ont été soumises et acceptées par les organismes du milieu et la population. Elles seront mises en œuvre par l'ensemble des partenaires au cours des cinq prochaines années. Déjà, la réalisation de plusieurs actions est entamée.

Dès cet été, des investissements concrets seront dédiés à la création d'un réseau de parcs le long du fleuve Saint-Laurent. Le premier parc sera inauguré au cours de l'été à Boischatel.

De plus, tout le réseau cyclable sera amélioré. « C'est un bénéfice pour les résidents de la Côte-de-Beaupré, mais également pour les cyclistes de l'extérieur qui pourront découvrir les magnifiques paysages de notre MRC », a ajouté M. Lefrançois.

Notons que le plan d'action de la Planification stratégique de développement durable permettra un plus grand contrôle du développement, une meilleure équité sociale et une utilisation du territoire qui respecte les principes du développement durable.

POUR LE RESPECT DU PAYSAGE CULTUREL

La revitalisation et la protection du patrimoine bâti de la Côte-de-Beaupré comptent aussi parmi les effets bénéfiques du Plan. La Côte-de-Beaupré est l'une des plus anciennes régions rurales du Québec et du Canada. Elle regorge de demeures ancestrales et de bâtiments agricoles typiques qui caractérisent les paysages de la région.

La protection et la restauration de ce patrimoine est primordial pour la MRC qui travaille de concert avec les municipalités pour l'application d'une réglementation plus stricte en regard de la protection du patrimoine bâti et des paysages.

Dans le cadre de l'entente de développement culturel de la Côte-de-Beaupré, 14 fiches ont été produites afin de sensibiliser et d'informer les citoyens, les commerçants et les promoteurs sur les caractéristiques de la Côte-de-Beaupré.

« Ces fiches présentent divers éléments du paysage culturel de la Côte-de-Beaupré, des grandes caractéristiques paysagères jusqu'aux composantes architecturales prédominantes. Ce sont des outils essentiels pour accompagner efficacement les citoyens dans leurs démarches et encourager le développement de la région dans une perspective de préservation du paysage culturel », a fait savoir M. Daniel Robitaille, président du CLD de La Côte-de-Beaupré.

Par ailleurs, une entente est sur le point d'être conclue avec le ministère de la Culture et des Communications pour la création du Fonds pour la restauration des bâtiments à caractère patrimonial. Ce programme d'aide à la restauration du patrimoine bâti est doté d'une enveloppe de 420 000 \$ sur trois ans. Pour que les citoyens soient admissibles à la subvention, leur municipalité doit se doter d'une réglementation protégeant adéquatement les bâtiments patrimoniaux.

« La richesse architecturale de la Côte-de-Beaupré est exceptionnelle et ce programme dédié à la rénovation du patrimoine bâti donnera un solide coup de pouce aux propriétaires qui doivent apporter des améliorations à leur maison ancestrale », a mentionné M. Yves Germain, maire de Boischatel et membre de la commission consultative, sur laquelle siègent également le maire de L'Ange-Gardien et préfet de la MRC, monsieur Pierre Lefrançois et le maire de Saint-Ferréol-les-Neiges, monsieur Germain Tremblay.

UNE ÉTAPE IMPORTANTE

La Planification stratégique s'inscrit dans la démarche du Plan de développement durable des collectivités de la Côte-de-Beaupré entamée en septembre 2010. Il s'agit de la seconde phase, la première étant le Plan de mobilisation et la troisième le Schéma d'aménagement et de développement durable.

Ce printemps, l'ultime étape sera franchie avec le dépôt d'un projet de Schéma d'aménagement et de développement durable soumis à un processus de consultation publique. Ce document est un outil essentiel à la planification territoriale et sa nouvelle mouture mettra l'accent entre autres sur le développement durable, la préservation des paysages et la revitalisation du boulevard Sainte-Anne.

« Il est primordial pour nous de se doter d'une vision, de la partager avec notre communauté et de mettre les efforts pour la rendre vivante. Je suis fier de ce que nous accomplissons », insiste le préfet de la MRC.

UN PROJET RASSEMBLEUR

Rappelons que la Planification stratégique a fait l'objet d'un processus rigoureux, encadré par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. La MRC, la population et une centaine de partenaires locaux se sont engagés dans une réflexion qui a permis à l'automne 2012 de dégager une vision rassembleuse à long terme, des orientations prioritaires et un plan d'action quinquennal.

Rassembleur, le projet vise autant le caractère agricole, social, culturel, territorial, que les ressources économiques et la gouvernance, toujours dans une optique de protection de l'environnement.

-30-

SOURCE :

MRC de La Côte-de-Beaupré | www.mrccotedebeaupre.com

POUR INFORMATION ET ENTREVUES :

Anne-Marie-A. Savoie | annemarie@fernandezcom.ca |
T 418 704-1559, poste 228 | C 418 934-7448



RÉSUMÉ DES CONSULTATIONS

En plus de la tenue de tables sectorielles et de chantiers de travail, plusieurs autres rencontres et activités ont été tenues depuis l'automne 2011. Elles ont permis d'informer et de consulter la population et les organismes du milieu sur l'évolution des travaux.

- > Adoption de la Planification stratégique de développement durable (février 2013)
- > Consultations publiques (septembre et octobre 2012)
- > Adoption du projet de planification stratégique de développement durable (juillet 2012)
- > Tenue du Forum sur le plan d'action (mai 2012)
- > Distribution du questionnaire Je partage ma vision (mars à avril 2012)
- > Arrivée de la MRC sur les médias sociaux Facebook et Twitter (mars 2012)
- > Sondage d'opinion SOM auprès de la population de la MRC (mars 2012)
- > Rencontre de 10 familles résidentes de la Côte-de-Beaupré afin de recueillir leur opinion sur les défis, les enjeux ainsi que leur vision d'avenir de la région (novembre 2011 et février 2012)
- > Table ronde avec les aînés (février 2012)
- > Tenue du Forum sur la vision (novembre 2011)
- > Lancement d'un nouveau site Internet (septembre 2011)
- > Présentations de la démarche lors d'événements variés (assemblée générale de la FQM, congrès de l'AARQ, Forum du MDDEFP, Table tourisme du CLD, parlement étudiant de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne)